HAL
open science

Géopolitiques de l'électricité au Machrek

Éric Verdeil

▶ **To cite this version:**

Éric Verdeil. Géopolitiques de l'électricité au Machrek. Maghreb-Machrek, 2008, 195, pp.107-128. halshs-00261170

HAL Id: halshs-00261170

https://shs.hal.science/halshs-00261170v1

Submitted on 6 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Géopolitiques de l'électricité au Machrek

Eric Verdeil, Université de Lyon, CNRS Environnement Ville Société

Dans les travaux sur la géopolitique de l'énergie, il est rarement question de l'électricité, mais plutôt du pétrole, du gaz ou encore du nucléaire. On se situe alors dans une conception de la géopolitique comme ensemble d'enjeux et de conflits territoriaux ou à portée territoriale, essentiellement entre des Etats. Cette omission s'explique par plusieurs caractéristiques du secteur électrique. En premier lieu, jusqu'à récemment et encore, seulement dans quelques régions, essentiellement l'Europe occidentale, l'électricité demeure essentiellement une ressource nationale peu susceptible de franchir les frontières, ce qui en réduit d'emblée les enjeux géopolitiques. D'autre part, l'électricité est un flux que l'on ne peut stocker. A la différence des hydrocarbures, il n'existe pas de gisement. Les questions d'accès à l'eau et de partage des ressources hydrauliques frontalières peuvent inclure un volet hydroélectrique mais il est rarement central. L'inscription spatiale de l'électricité repose principalement sur des réseaux de transport à haut voltage et de distribution à moyen et bas voltage dont les contraintes techniques d'implantation sont relativement limitées. Ces réseaux relèvent de décisions internes aux Etats et très rarement de coopérations interétatiques. De même, la production d'électricité n'est pas en soi un enjeu géopolitique, sauf s'il s'agit de production nucléaire. En revanche, la tension sur l'approvisionnement en charbon, pétrole ou gaz peut avoir des conséquences sur la production d'électricité.

L'électricité représente pourtant un enjeu crucial du développement économique et, de ce fait, de la stabilité politique. Source d'énergie essentielle pour la production industrielle, pour les services et l'habitat, la fée électricité participe de l'imaginaire de la modernité politique. L'électricité constitue donc une question politique centrale à l'échelle des Etats. A ce titre, elle subit les effets du retrait des Etats de la vie économique, qui entraîne notamment une libéralisation de ce secteur, souvent mise en avant comme facteur de modernisation. Ainsi, dans les Emirats arabes unis, des partenariats publics-privé dans le domaine de l'eau et de l'électricité sont mis en place pour répondre aux défis d'une croissance vertigineuse de la population et de sa consommation énergétique[1]. La privatisation du secteur électrique est également en cours en Jordanie.

Au Machrek, plusieurs facteurs concourent à ce que le secteur de l'électricité connaisse des tensions géopolitiques aigues. Tout d'abord, nous avons affaire à des Etats récents et ayant des difficultés à assurer l'intégration du territoire national par un réseau unifié, ce qui est pourtant la condition de l'efficacité de l'exploitation électrique, à la fois du poids de vue des péréquations et des économies d'échelle. Ensuite, les conflits internes à dimension territoriale, aux deux échelles régionale et locale (notamment dans les villes), pèsent aujourd'hui sur la production et la distribution. Enfin, les conflits interétatiques s'ajoutent à ces problèmes : ils soulignent le

[1] Dumortier Brigitte, Lambert Laurent, 2007, « Vers la privatisation d'un double secteur stratégique : l'eau et l'électricité aux Emirats Arabes Unis », *Maghreb Machrek Monde Arabe*, 191, pp.

caractère stratégique de l'électricité qui est systématiquement une cible et un enjeu majeur de ces conflits et des reconstructions qui les suivent.

Cet article a une dimension résolument exploratoire, et s'appuie sur des informations de statut très divers[2]. A travers l'histoire de l'électricité au Machrek apparaît un lien étroit entre production, distribution électrique et construction étatique et nationale. La fée électricité est un moyen de légitimation des Etats, en tant qu'outil de développement et comme condition essentielle des nouvelles pratiques de consommation. Mais l'augmentation actuelle de la demande pose de nouveaux défis, en termes de hausse et de diversification de la production. La gestion interne du secteur électrique dans trois pays en guerre civile ou au bord de la guerre civile (Liban, Palestine, Irak) en fait un révélateur des enjeux de la crise nationale et de l'intégration territoriale. A l'extrême, l'électricité devient une cible dans les conflits régionaux.

Les enjeux de la production et de la distribution électrique

L'électricité et la construction nationale

La carte politique du Machrek contemporain est née du démantèlement de l'Empire ottoman, dont les provinces arabes ont été divisées entre l'Irak, la Syrie, la Jordanie, le Liban et la Palestine. Un siècle plus tard, ces créations étatiques récentes voire encore inabouties peinent à assumer leur pleine souveraineté sur des territoires nationaux instables, contestés et en proie à des troubles récurrents.

Dans tous ces territoires, les débuts de l'électricité, au début du siècle, ont été le fait, comme en Occident, d'acteurs ou de sociétés privées bénéficiant de concessions d'exploitation et de distribution, octroyées avant la fin de l'Empire ottoman en Syrie et au Liban[3], à la fin de la Première guerre mondiale en Irak et en Palestine, ou plus tardivement encore en Jordanie. Ces sociétés desservaient essentiellement les villes grâce à des centrales hydroélectriques et de générateurs électriques au diesel. C'est uniquement après les indépendances que, progressivement, ces concessions ont été nationalisées et fusionnées en vue de construire des réseaux desservant l'ensemble des nouveaux territoires indépendants. Ce processus a été mené à son terme en Syrie, en Irak et en Jordanie. Au Liban, quelques concessions persistent jusqu'à aujourd'hui.

Dans ces pays, la nationalisation de l'électricité a été menée dans une perspective d'aménagement du territoire et d'intégration des périphéries rurales. Ce fut le cas dans les années soixante au Liban, où le président Fouad Chéhab reste célèbre pour avoir amené l'électricité dans tous les villages libanais : plus de 1000 villages ont été raccordés au réseau entre 1962 et 1974. La nationalisation et la construction d'un réseau national avaient aussi pour finalité de contribuer au développement économique, en particulier grâce à la mise en place d'une tarification unique à l'échelle nationale permettant d'envisager une production industrielle à meilleur marché sur

[2] Ce texte est une version remaniée d'une conférence présentée lors du festival international de géographie de Saint Dié des Vosges le 5 octobre 2007. Il fait suite à un travail de terrain sur cette question au Liban, qui donnera lieu à une prochaine publication dans la *Revue Tiers Monde*. Pour les autres pays, il repose sur la compilation de statistiques d'origine variées, de rapports nationaux, de presse et de témoignages recueillis pour une partie grâce à l'Internet. L'auteur connait bien le Liban, et à un degré moindre la Syrie ou la Jordanie. Il ne s'est jamais rendu en Israël, dans les Territoires palestiniens, ni en Irak.

[3] Thobie Jacques, 2002, « L´électrification dans l´aire syro-libanaise des origines à la fin du mandat français », *Outre mer*, n°334-335, pp.527-554.

l'ensemble du territoire. En Syrie, les grands projets hydrauliques sur l'Euphrate, qui visaient l'irrigation et le développement de nouvelles cultures en zones arides, ont également permis le développement d'un potentiel hydroélectrique qui a constitué jusqu'au début des années 80 plus de la moitié de la capacité de production nationale. En Israël, la nationalisation a eu lieu en 1954, avec le même souci : assurer au jeune Etat israélien les moyens de son développement économique, ainsi que son indépendance énergétique. Les différents pays se sont efforcés de créer des entreprises nationales, chacun ne pouvant compter que sur sa propre production.

L'électricité, symbole et vecteur de la modernité économique, a donc servi à la légitimation des Etats et a été l'instrument de politiques d'indépendance nationale. L'extension spatiale du réseau vers les périphéries du territoire devait manifester leur intégration au territoire national.

Dans les Territoires palestiniens, en revanche, l'intégration des différentes entités de gestion n'a jamais été menée à son terme. Un nombre élevé de distributeurs électriques de statut différents (sociétés privées comme en Cisjordanie centrale, municipalités…) continue d'y opérer. L'alimentation électrique repose essentiellement sur la fourniture de courant depuis Israël, car ce n'est qu'en 2002 qu'a été construite la première centrale électrique palestinienne, à Gaza, sans couvrir tous les besoins.

Aujourd'hui, dans plusieurs de ces pays, le secteur électrique se caractérise par de graves crises de fonctionnement, qu'amplifient les conflits internes et externes. Symbole de la construction nationale et étatique, l'électricité révèle aujourd'hui ses ratés et ses remises en cause.

L'électricité : une demande en forte croissance

A l'échelle de la région considérée, comme à celle, globalement, du Moyen-Orient, on assiste à une croissance très vive de la consommation électrique.
Au Moyen-Orient au sens large, la consommation a enregistré une croissance annuelle de 9,6% entre 1971 et 2003[4]. Un examen par pays montre des trajectoires très différenciées. Entre 1980 et 2004, la Jordanie et la Syrie ont enregistré une multiplication par 7 de la consommation d'électricité, alors que le Liban, Israël et l'Irak enregistrent une multiplication par un facteur trois environ. Ces fortes croissances sont à relier d'une part à la croissance de la population et d'autre part, à une transformation des modes de vie. Elles s'expliquent aussi par des prix qui demeurent relativement bas en comparaison des moyennes mondiales, en raison de subventions par les Etats, notamment en Syrie et en Irak[5]. Or, les prévisions de croissance demeurent élevées : à l'échelle du Moyen-Orient élargi, la consommation devrait continuer à croître à un rythme de 5,5% sur la période 2003-2010, se modérant ensuite légèrement avec une croissance de 4,4% sur la période 2003-2020. Ceci représente un défi en termes d'équipement et de production, alors que la situation actuelle se caractérise déjà par une tension importante.
Tableau 1 : Indicateurs sur l'électricité pour les pays du Machrek

	Liban	Syrie	Jordanie	Israël	Irak	Territoires palestiniens
Consommation par habitant	2231	1317	1620	6802	1151	657
Origine de l'énergie électrique (%)	0%	0%	0%	78%	0%	0%

[4] International Energy Agency, 2006, *World Energy Outlook 2005. Middle East and North Africa Insights* , 600 p. téléchargeable sur www.iea.org.
[5] Ibid.

Charbon						
Pétrole	87%	46%	45%	16%	95%	13%
Gaz	0%	41%	46%	9%	0%	0%
Hydroélectricité	11%	13%	1%	0%	1%	0%
Importations	2%	0%	8%	0%	4%	87%

Source : données 2004, Agence internationale de l'énergie (www.iae.org) sauf les données pour la Palestine qui portent sur 2003 (World Bank, 2007, *West Bank and Gaza Energy Sector Review*)

Les situations nationales sont, faut-il le souligner, très différentes en ce qui concerne la consommation par habitant. La situation israélienne (6800 kWh/hab) se distingue nettement des autres puisque la consommation électrique se situe au niveau des pays européens. Les autres pays de la région présentent des profils plus semblables. Parmi eux, la Syrie (1300 kWh/hab), la Jordanie (1600 kWh/hab) enregistrent actuellement de nettes améliorations. De fait, malgré les différences qui renvoient en partie aux situations géopolitiques inégalement troublées des différents pays, on assiste à la diffusion et à la banalisation d'un mode de vie et de standards de consommation où l'équipement électro-ménager devient largement répandu dans la population. Ainsi, au Liban, en 2004, 95% des ménages ont une télévision, 93% un réfrigérateur et 91% un fer à repasser[6]. En Palestine pourtant moins riche, la banalisation des équipements domestiques est nette également : en 2002, 97% des ménages possèdent un téléviseur, 90% un réfrigérateur, 86% une machine à laver[7]. Dans tous les pays de la région, dans les domiciles comme dans les administrations et les entreprises privées, le recours à la climatisation et en hiver, au chauffage électrique, se développe largement sans atteindre toutefois les niveaux observés dans les pays du Golfe. Plus largement, la croissance économique et la montée des secteurs des services et notamment du tourisme, stimulent la demande d'électricité.
Cette hausse de la consommation se heurte toutefois à des goulots d'étranglement. De fait, à l'exception d'Israël et de la Jordanie -et encore-, ces pays connaissent encore ou de nouveau le rationnement électrique. Au Liban, à la sortie de la guerre civile, l'alimentation se limitait à 6 h/j. Malgré une progression régulière durant les années 1990, on parvenait tout juste en 2004 à 21 h d'alimentation en moyenne, mais la situation s'est fortement dégradée au lendemain de la guerre de 2006, et les coupures dépassent, fin 2007, 4 heures par jour en moyenne. En Irak, en 2006 et 2007, l'alimentation quotidienne moyenne oscille entre 8 et 13 h[8]. En Palestine, la situation demeurait en 1999 marquée par le rationnement. Si 99% des ménages étaient connectés au réseau, seulement 93% recevaient de l'électricité 24 h sur 24. Mais depuis lors, sans qu'on dispose de statistiques, la situation s'est dégradée, notamment à la faveur de plusieurs crises sur lesquelles on reviendra dans la suite. En Syrie, le rationnement est également marqué mais on ne dispose pas de statistiques[9].

Les sources de l'énergie électrique : une nécessaire diversification

Pour faire face à la hausse de la demande, une évolution des modes de production est nécessaire. La génération à partir des hydrocarbures est largement dominante (tableau 1). La part de l'hydroélectricité est très faible, de l'ordre de quelques pour cent. Même au Liban, château d'eau

[6] Central Administration for Statistics, *The National Survey on Households Living Conditions 2004* (www.cas.gov.lb).
[7] Palestinian Bureau for Statistics, 2002.
[8] Michael E. O'Hanlon, Jason H. Campbell, *Tracking Variables of Reconstruction and Security in post-Saddam Iraq*, 13 august 2007, Washington, The Brookings Institution, www.brookings.edu/iraqindex.
[9] Cf. *The Syria Report*, mai 2007 et *iMontnthly*, Beyrouth, janvier 2007.

du Proche-Orient, la production varie entre 5 et 10% en fonction des années et de la pluviométrie. Ce chiffre est faible en regard du potentiel de ce secteur ; il s'explique par des investissements insuffisants. Le pétrole représente la principale source d'énergie, sauf en en Israël qui privilégie le charbon. Mais le pétrole se raréfie en Syrie. Partout il devient plus cher.
Le gaz est de ce fait aujourd'hui de plus en plus recherché et plusieurs projets de centrales au gaz sont mis en œuvre, en utilisant la co-génération, procédé plus rentable. Les Syriens utilisent la production nationale et importent du gaz d'Egypte, les Libanais, qui comptaient initialement s'approvisionner auprès de leur voisin, envisagent d'autres sources d'importation (Egypte, Algérie, Qatar), et la Jordanie importe du gaz égyptien. Les Israéliens souhaitent également diversifier leur production vers le gaz, notamment en exploitant les gisements récemment découverts en Mer Méditerranée au large de leur côte. Dans les Territoires palestiniens, une centrale est entrée en fonctionnement en 2002. Elle fonctionne pour l'instant au fuel mais l'objectif est également d'utiliser le gaz, notamment celui qui sera produit à partir du gisement de Gaza Marine.

L'électricité apparaît comme une ressource vitale et indispensable tant au développement économique qu'à la vie quotidienne de la grande majorité des habitants des pays de la région. Les perspectives de croissance de la population et le développement économique impliquent une consommation accrue, donc une hausse de la production et/ou des importations. Cet enjeu constitue pour les Etats un nouveau défi, alors même qu'ils sont fragilisés économiquement, confrontés aux injonctions libérales et font face de surcroît à des tensions internes.

La crise du secteur électrique au miroir des tensions internes

Les trois exemples libanais, palestinien et irakien offrent des illustrations extrêmes d'une géopolitique interne de l'électricité, dans des contextes de troubles et de guerres civiles. La transformation des modes de gestion de ce secteur interfère avec les tensions territoriales et l'électricité devient un enjeu dans les conflits locaux.

Le Liban en reconstruction[10]

Au Liban, la crise de l'électricité est largement un héritage de la guerre civile (1975-1990) mais après 15 ans de reconstruction, force est de constater les limites des résultats obtenus dans le domaine de l'électricité, qu'illustre notamment la persistance du rationnement.
Durant la guerre civile, plusieurs facteurs ont contribué à la crise du secteur électrique. Les déplacements de population ont modifié la répartition géographique de la demande sans que le réseau puisse s'y adapter, faute d'investissement. Les périphéries urbaines en particulier ont connu une forte croissance, pour partie sous forme d'implantations illégales, ce qui a entraîné des raccordements frauduleux au réseau. Cette demande accrue et des raccordements bricolés ont fragilisé le réseau et entraîné de nombreuses pannes difficiles à réparer. D'autre part, la marginalisation de l'Etat et de ses institutions y compris EDL (Electricité du Liban), a rendu aléatoire le recouvrement des factures. Entre la fraude et le non-paiement, les recettes d'EDL ont beaucoup diminué, limitant sa capacité d'investissement, de maintenance et d'entretien, et accentuant les dysfonctionnements, dont les délestages et le rationnement étaient la manifestation. Ceci a aussi entraîné l'apparition de différentes stratégies individuelles ou collectives pour se procurer de l'électricité de manière alternative, en particulier grâce à la

10 Voir Eric Verdeil, « L'électricité au Liban : une clé de lecture de la crise », à paraître dans *Revue Tiers Monde*.

génération privée d'électricité, à l'échelle individuelle, de l'immeuble ou du quartier. Des mini-entreprises, parfois contrôlées par les milices, sont apparues et sont devenues des acteurs essentiels de la régulation du secteur. Leur poids économique est très important. Il représente encore aujourd'hui environ 10% de la puissance installée. L'opacité du secteur est totale et ses acteurs contribueraient à alimenter la contrebande ou le trafic de carburant, jusqu'à détourner dans certains cas les approvisionnements destinés à l'EDL.

Le secteur électrique a représenté une priorité des investissements de reconstruction, avec un montant cumulé de 1,1 milliards de dollars entre 1992 et 2004 (18% des investissements) du Conseil du développement et de la reconstruction consacrés à la réhabilitation des centrales endommagées, à la construction de nouvelles unités de production, à la modernisation et l'extension du réseau de distribution grâce à une nouvelle boucle à 400 KVA). D'autre part, le bouclage du réseau n'a pas été achevé car l'Etat n'a pas été en mesure de réaliser toutes les expropriations nécessaires, illustrant ainsi sa faiblesse à imposer ses projets face à différentes forces sur le terrain (armée syrienne, résistance de propriétaires fonciers bien protégés).

Un autre problème vient du dépérissement d'EDL. De près de 5000 employés au sortir de la guerre, son effectif a fondu jusqu'à 2000 aujourd'hui. Les gouvernements successifs ont refusé de remplacer les partants afin de rendre plus aisée une future privatisation. Le résultat est un vieillissement de l'entreprise, une perte de savoir-faire et une limitation de ses capacités opérationnelles qui imposent le recours à des sous-traitants, au prix de procédures de choix arbitraires, d'un contrôle défaillant et d'une efficacité pas toujours garantie.

EDL se montre donc peu efficiente. C'est vrai pour l'alimentation comme pour la lutte contre la fraude et la collecte des factures. Les pertes techniques se montent à 15%, les pertes non-techniques, autrement dit le vol, atteindraient près de 23% en 2004. La collecte des factures est faible. Au total, les recettes d'EDL représentent seulement 40% de l'électricité produite en 2004. De surcroit, en raison de la hausse du prix du carburant depuis 2000, le prix de vente est très inférieur au prix de revient.

Ces différents facteurs contribuent à un déficit chronique, qui a atteint en moyenne 1 milliard de dollars entre 2005 et 2007, compensés par des avances du Trésor : la dette d'EDL est le principal facteur de l'aggravation de la situation financière du Liban, dont la dette se monte fin 2007 à plus de 42 milliards de dollars, intérêts compris, soit environ 171% du PIB.

Les gouvernements successifs se tournent vers un schéma de privatisation, à l'ordre du jour depuis 2002. Mais les difficultés techniques et politiques du dossier et les troubles politiques actuels en ont jusqu'à présent différé la mise en œuvre. Le redressement impliquera de toute façon d'aborder plusieurs questions à forte connotation géopolitique interne.

Tableau 2 : Alimentation électrique par région au Liban (moyenne quotidienne)

Période de référence	Beyrouth	Antélias	Chiyah	Reste Mont Liban	Liban Sud sauf Marjayoun	Békaa Sud, Zahlé, Anjar, Marjeyoun	Békaa nord et banlieues de Zahlé	Tripoli Chekka Ehden Bécharré, Kouré et partie de Zghorta	Akkar Denniyé Minié partie de Zghorta Batroun
Situation moyenne en 2004	23,83	21,71	21,32	21,09	19,74	20,43	20,3	22	20,38
Situation en janvier 2008	21,25	16,25	14,75	15	15,75	15	15,25	16,75	16,5

Source : EDL 2005 ; *L'Orient Le Jour,* 11 janvier 2008 (d'après EDL)

En effet, l'alimentation électrique est spatialement très inégale en faveur de la capitale : les autres régions subissent principalement le coût du rationnement (tableau 2). De plus, la fraude comme le non-paiement concernent principalement les régions périphériques du pays et certains secteurs non-réglementaires. Les fraudeurs sont souvent assimilés à la minorité chiite, que ce soit au sud, dans la Békaa ou dans la banlieue sud de Beyrouth. Les camps et regroupements informels palestiniens sont également concernés par la fraude. Mais les choses sont plus complexes. En effet, certaines régions occupées ou frappées par Israël ont longtemps bénéficié de la solidarité nationale, de facto ou de manière explicite. En outre, les fraudes et non-paiement concernent d'autres régions, dont certains secteurs chrétiens comme la région de Zghorta, comme le montre des statistiques sur le non paiement[11], ainsi que des établissements industriels ou de services fortement consommateurs, y compris les services de l'Etat…
Parvenir à un meilleur encaissement et limiter la fraude suppose d'aller contre des systèmes de redistribution à base clientéliste organisés au niveau local, qui sont constitutifs des équilibres politiques internes, sans se réduire à la question confessionnelle. La réforme de l'EDL apparaît ainsi comme un enjeu géopolitique et non seulement comme un problème économique et administratif.

Des Territoires palestiniens fragmentés et dépendants

Si au Liban, la crise du secteur électrique reflète une reconstruction chaotique et la délicate réaffirmation d'un Etat, elle s'explique en Palestine plutôt par l'inachèvement de la construction nationale et étatique palestinienne, reflète sa fragmentation territoriale, mais aussi sociale et politique et met en évidence sa dépendance face à Israël[12] (figure n°1).
Les Territoires palestiniens disposent d'une seule unité de production, de statut privé, mise en service en 2002, située à Nusseirat dans la bande de Gaza, théoriquement en mesure de fournir 140 MW, mais en réalité limitée à 90 MW en raison de goulots d'étranglement dans le système de transmission. Ceci doit être comparée à un potentiel d'alimentation pour Gaza par l'IEC (Israel Electric Company) de 115 MW. Depuis 2006, un appoint égyptien de 17 MW est disponible. La bande de Gaza est alimentée à partir de 3 stations de transformation situées en Israël. En l'absence d'un réseau à haute tension, en projet, l'alimentation électrique s'effectue de manière fragmentée, par un réseau en oursin à partir des transformateurs, sans régulation d'ensemble donc sans économie d'échelle ni compensation entre les différents secteurs. De plus les besoins israéliens sont prioritaires en cas de concurrence en période de pointe.
De la même manière en Cisjordanie, le réseau est fragmenté. L'IEC alimente séparément une série de transformateurs dont plusieurs sont situées dans des implantations de colons, comme Ariel/Salfit, d'où l'électricité est redistribuée vers les localités voisines. Une série de villages et villes situées sur la ligne de démarcation sont d'ailleurs alimentés directement depuis Israël et non par ces lignes à haute tension. Enfin, 65 villages ne sont pas connectés à l'électricité. Un

[11] Voir le rapport d'audit réalisé par Deloitte & Touch pour les années 1992-2001, consultable sur www.edl.gov.lb qui présente ces données détaillées au niveau des *daira*-s.
12 Pour l'analyse de la situation, voir Banque Mondiale, *West Bank and Gaza Energy Sector Review*, may 2007, 109 p. ; Ayman Abualkhair, *The current status of energy Sector in Palestine, with special focus on the Electricity sector*, 2006, Univesité de Genève, Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie, 72 p.; Ayman Abualkhair, 2007, « Electricity Sector in the Palestinian Territories : Which priorities for Development and Peace, *Energy Policy* 35, pp.2209–2230.

accord a été récemment conclu pour la connexion de la région de Jéricho avec le réseau jordanien mais sans interconnexion avec le réseau alimenté par l'IEC.
Les caractéristiques techniques de cette alimentation causent plusieurs problèmes. Le faible voltage du réseau entraîne des pertes en ligne élevées. D'autre part, l'absence de bouclage ne permet pas d'équilibre entre les différentes sources de consommation, et les localités situées en queue de réseau subissent de fréquentes coupures en fonction de la consommation des autres usagers et de la priorité donnée aux besoins israéliens. La dépendance à la production israélienne expose particulièrement les Palestiniens aux éventuelles mesures de rétorsion, pour raisons politiques ou économiques (débranchement en cas de non paiement - cf. *infra*).
A cet éclatement du système technique de l'alimentation s'ajoute une fragmentation du système gestionnaire, en termes spatiaux et statutaires. En effet, 5 sociétés de distribution opèrent sur différentes portions du territoire. Seule JDECO (Jerusalem District Electric Company), la société distributrice pour Jérusalem et sa région, est ancienne (fondée durant le Mandat britannique). Les autres ont été formées à partir de 1998 en regroupant les services jusque là assurés par les municipalités qui restent les principaux actionnaires des nouvelles entités[13]. Dans le nord de la Cisjordanie, ce sont encore les municipalités qui sont les opérateurs directs. Ces entités traitent chacune séparément avec l'IEC, leur fournisseur, qui se retrouve en position de force puisque la situation ne permet pas les achats en gros. Cette situation de dépendance technique et économique se traduit par des prix de vente qui sont très élevés (de 30% à 40% plus chers qu'en Israël), d'autant que les distributeurs prélèvent une marge commerciale importante pour couvrir leurs frais.
Hormis JDECO, ces opérateurs ont des taux de collecte des factures variant entre 98% et 66% en 2005. A cela s'ajoute le vol de courant et les pertes techniques très élevées étant donné la vétusté du système. Ces sociétés et les municipalités sont donc financièrement démunies, sous-équipées et manquent de ressources humaines spécialisées. Seule JDECO est en situation d'équilibre économique : elle dessert la partie de la population la plus aisée et grâce à son ancienneté, dispose d'une expérience précieuse. C'est à Gaza que les taux de collecte sont les plus bas, et la situation a empiré depuis la sécession politique de ce secteur à la suite des combats en 2006-2007 puisque une partie des sommes semblent avoir été détournées et que la collecte des factures est désorganisée.
Plus généralement, les distributeurs ne sont guère incités à se montrer très exigeants sur la collecte des factures : en effet, même si dans certains cas l'IEC coupe leur alimentation, la plupart du temps elle récupère les sommes dues directement sur les taxes qui sont prélevées par Israël sur les marchandises entrant dans les territoires, avant d'être reversée à l'Autorité palestinienne, considérée comme le payeur en dernier ressort[14]. Autrement dit, l'enjeu financier de l'électricité dévoile les tensions dans le système politique palestinien entre les municipalités et l'Autorité qui peine à imposer son souveraineté sur le territoire et sur les acteurs et collectivités locales qui manifestent leur indépendance. Faute de recevoir de l'Autorité des financements correspondant aux fonctions qu'elles assument au contact de la population, les municipalités pratiquent, en tolérant que certaines catégories de la population refusent le paiement ou pratiquent la fraude (notamment dans les camps), une redistribution financière *de facto*.

[13] Sur le processus de délégation de la gestion des services urbains (eau potable et électricité) voir notamment Aude Signoles, 2004, *Municipalités et pouvoir local dans les Territoires palestiniens. Entre domination israélienne et Etat en formation (1993-2004)*, Thèse de sciences politiques, Université de Paris I, 690 p.
[14] Ce prélèvement représentait 100 millions de US$ en 2005 (Banque mondiale, *Energy sector Review*, p.36)

La création des sociétés distributrices est une tentative de corriger ce système en empêchant une péréquation effectuées entre secteur et groupes de population, mais les difficultés de leur entrée en opération montre les résistances du système, dans une situation politique de nouveau très tendue depuis l'Intifada de 2000.

La crise irakienne de l'électricité : l'échec de la reconstruction sous domination américaine

Comme au Liban, la crise des infrastructures électriques, 4 ans après l'invasion américaine, fait figure de symbole de la faillite du projet de reconstruction de ce pays[15]. Selon une enquête, en 2006, les dysfonctionnements de l'électricité étaient majoritairement jugés par les irakiens comme le premier problème, avant l'insécurité[16]. En ce sens, la crise de l'électricité dans ce pays présente bien des similitudes avec la situation libanaise durant la guerre civile. Sauf que l'Irak dispose de pétrole et de gaz en quantité quasiment illimitée : le problème tient pour une part à des choix techniques erronés. A cela s'ajoute les effets de l' « insécurité », tandis que les réformes de management d'inspiration libérale tardent à montrer leurs effets. La crise manifeste également, à l'échelle locale comme à l'échelle nationale, les résistances et les réticences face au nouveau cours politique dans un pays traversé par des lignes de clivages confessionnels et ethniques.

La production électrique et la structure du réseau présentent de fortes caractéristiques régionales. Jusqu'à l'invasion américaine, les principales centrales électriques étaient des centrales thermiques brulant du pétrole situées près des champs pétrolifères au sud et au nord et les centrales hydroélectriques. La région de Bagdad au centre du pays représente environ 40% de la consommation (36% de la population estimée en 2007) alors que son potentiel installé représente 1960 MW, soit 21% du total[17]. Le centre dépend donc, pour environ la moitié de son approvisionnement, de la production du sud et du nord.
Sous le régime de Saddam Hussein, la production électrique qui avait été suffisante jusqu'à la fin des années quatre-vingt, était devenue insuffisante en 1991 en raison des dégâts causés par la première guerre du Golfe. Les centrales existantes ont souffert d'un manque d'entretien. L'absence d'investissement n'a pas permis le développement de nouvelles capacités de production. En moyenne, l'alimentation se situait aux alentours de 8 à 10 heures par jour mais dépassait les 20 h dans la capitale. Après l'invasion américaine, l'endommagement des usines et du réseau,par les combats puis par les pillages, a détérioré la capacité de l'ensemble tandis que de nouveaux choix en matière de distribution s'effectuent au détriment de la capitale qui connaît dès lors un rationnement marqué. L'inversion de la situation est mise en évidence par les courbes montrant le rationnement du courant, en moyenne de l'ordre de 11 h à l'échelle nationale, mais de 5 à 6 heures à Bagdad (figure n°2), et significativement plus à Basrah (15 h) ou au Kurdistan[18].

---

15 Sur l'Irak, nous utilisons notamment les sources suivantes : l'enquête très documentée du journaliste Glenn Zorpette, "Re-engineering Iraq", IEEE Spectrum online, http://www.spectrum.ieee.org/feb06/2831 (consulté le 28 août 2007); United States Government Accountability Office (GAO), *Rebuilding Iraq. Integrated Strategic Plan Needed to Help Restore Iraq's Oil and Electricity Sectors*, Report to Congressional Committees, May 2007, 59 p. www.gao.gov/cgi-bin/getrpt?GAO-07-677. .

16 Zorpette, *op.cit.*

17 *Iraq – Population by Governorate*, United Nations Office for the Coordination od Humanitarian Affairs, 19 nov. 2007; potentiel installé : "Electricity in Iraq: the dark country", edited by Information International, Beirut, may 2007, p.41; Zorpette,*op.cit*.

18 Michael E. O'Hanlon, Jason H. Campbell, op.cit.; Zorpette, *op.cit.;* GAO 2007, op.cit.

Les autorités américaines en Irak et le ministère de l'Electricité qui est l'opérateur électrique en Irak ont défini un programme de reconstruction basé sur la construction de plus de trente unités de génération à cycle combiné, utilisant du gaz, une ressource à priori abondante. Toutefois, ce choix se heurte à plusieurs problèmes. En effet, le réseau de distribution de gaz est encore trop peu développé et la plupart de ces centrales n'y sont pas raccordées. D'autre part, en théorie, ces nouvelles centrales peuvent utiliser comme combustible du pétrole, mais plutôt du pétrole léger. Or, le pétrole étant la principale source de recettes du gouvernement, celui-ci privilégie son exportation et le ministère de l'Electricité doit se contenter d'acheter des produits pétroliers lourds. Leur combustion dans les centrales à cycle combiné réclame un entretien régulier et donc des arrêts beaucoup plus fréquents pour éliminer les dépôts dans les turbines. De plus, les nouvelles turbines étant basées sur des technologies avancées, les ingénieurs irakiens ne sont pas toujours en mesure d'en assurer correctement l'exploitation. Or, dans le contexte sécuritaire actuel, il n'est pas envisageable de détacher des experts français (Schneider) ou allemands (Westfalia). La production irakienne reste donc limitée à 4000-4500 MW alors que la demande s'élève au moins à 7000 ou 8000, voire 10000 MW pendant l'été. L'Irak est obligé de recourir à des importations de Turquie, d'Iran et de Syrie.

La capacité de modernisation du système de production et de distribution est également entravée par une structure tarifaire inadaptée. Le prix de l'électricité se situe à un niveau beaucoup plus bas que dans les pays voisins et nettement sous les coûts de production. De plus, seulement 65% des factures sont payées et environ 25 à 30% des abonnés n'ont plus de compteurs fonctionnels, par défaut d'entretien ou dégradation. L'insécurité empêche dans certains cas la relève des index. Ailleurs, le vol de l'électricité est important. Les dépenses consenties pour les factures d'électricité restent donc à un niveau modéré pour les ménages irakiens, ce qui favorise, dans le contexte du développement massif des importations, l'acquisition d'équipements électro-ménagers, notamment pour la climatisation, évidemment très prisée en été. La croissance de la demande se monte à environ 25% par an, après des années de limitation. Par ailleurs, les ménages doivent aussi prévoir le raccordement à des opérateurs alternatifs privés pour les heures de rationnement, à des coûts qui sont alors beaucoup plus élevés : de 13 à 34 $/mois[19] et que seule une minorité d'entre eux peut se permettre de payer.

Les dysfonctionnements du ministère de l'Electricité irakien expliquent une partie des pertes financières du secteur. 10000 nouveaux employés ont été recrutés depuis 2003, sur un total de 48000. Mais une grande partie serait « invisible » et se contenterait de toucher un traitement… Plus largement, le GAO, l'organisme américain chargé d'auditer l'activité des fonds de reconstruction en Irak, relève de nombreuses irrégularités qui concernent tant les entreprises étrangères que le gouvernement irakien. Par exemple, 10 à 30% des carburants destinés au ministère de l'Electricité serait détourné sur le marché noir[20]. Au sein du ministère, les départs en retraite et l'émigration ont entraîné une saignée de la main d'œuvre, en particulièrement sa partie la plus compétente. L'un des enjeux est d'en assurer le renouvellement. Ces pertes de capacité et de savoir-faire se traduisent dans les lacunes de maintenance et d'entretien du réseau et de la production.

L'aggravation de la situation sécuritaire, la guerre civile ouverte qui prévaut dans le pays et l'éclatement politique, à la fois entre confessions et ethnies, et plus largement, la fragmentation en micro-secteurs sous domination tribale, milicienne et/ou mafieuse a des conséquences majeures du point de vue du fonctionnement du secteur électrique. Durant les six premiers mois

[19] « Electricity in Iraq : The Dark Country », op.cit.
[20] GAO 2007, p.38.

de 2007, la coalition a enregistré en moyenne plus de 4000 attaques mensuelles, dont un cinquième dirigée contre des civils. Les coûts liés à la sécurité des entreprises chargées des travaux représentaient selon des chiffres du GAO en 2006 près de 14% du total des coûts. Dans certains cas, ces coûts peuvent monter jusqu'au tiers du montant des projets. Une partie des attaques visent directement les infrastructures de transmission électrique.
Les rapports de force locaux expriment une nouvelle territorialisation de l'Irak selon des lignes de clivages ethnico-confessionnelles à l'échelle régionale, entre les zones kurde, chiite et sunnite. A l'échelle locale, en particulier à Bagdad, la territorialisation confessionnelle gagne aussi du terrain. Les forces miliciennes sont en mesure de contrôler les nœuds de transmission du réseau. De fait, le contrôle du réseau (la fonction du *dispatching*), cruciale pour assurer l'équilibre entre la production et la consommation, n'est pas assurée de manière automatique bien que des projets en ce sens soient en cours de conception et de mise en œuvre. Les aiguillages dépendent donc d'ingénieurs dans les usines et dans les postes de contrôle, répercutant les ordres transmis par téléphone depuis le bureau de contrôle central du ministère. Or, depuis 2006, le ministère de l'Electricité déplore une résistance de plus en plus nette à ce pilotage centralisé. Les postes de répartition sont tombés sous le contrôle des milices locales et leurs servants, sous la menace directe, refusent dans certains cas de router l'électricité vers Bagdad, privilégiant la région kurde ou la région chiite. Au niveau local, des exemples comparables sont rapportés dans différents secteurs urbains. Dans certains cas, comme à Najaf, c'est même le gouverneur de la province qui menace de refuser d'alimenter Bagdad au bénéfice de sa région[21].

L'examen en parallèle de la situation du secteur électrique dans les cas libanais, palestinien et irakien fait ressortir leurs spécificités, liées à des enjeux politiques propres et des configurations territoriales distinctes. Néanmoins, dans les trois cas, la faillite ou la situation insatisfaisante de l'alimentation électrique constitue un symbole majeur du conflit et illustre la difficulté d'une autorité étatique à se constituer et à s'imposer sur le terrain. La fragmentation ou l'absence d'intégration du réseau, accrues en contexte de guerre civile, signifient la montée des problèmes géopolitiques internes, l'éclatement territorial et l'affirmation de pouvoirs locaux opposés à/concurrents de l'Etat. Dans le cas palestinien, ces enjeux liés à la fragmentation interne sont accentués par la dépendance externe qui est loin de tout expliquer néanmoins.
Le secteur électrique représente un instrument essentiel de construction nationale, en même temps qu'un secteur stratégique. A ce titre il constitue également une cible particulière, comme on peut le montrer à travers la série de conflits militaires qui mettent aux prises Israël, le Liban et les Palestiniens.

---

[21] Sur ces exemples, voir Glenn Zorpette, « Re-engineering Iraq », *op.cit*. Voir aussi Ilene R. Prusher, Charles Levinson, "Iraqis cope with life without lights", *The Christian Science Monitor*, February 10, 2006 (www.csmonitor.com/2006/0210/p01s03-woiq.html) ; Kieron Murphy, « Internal Strife Still Plagues Iraq's Power Grid », *IEEE Spectrum on line*, http://blogs.spectrum.ieee.org/tech_talk/2007/08/internal_strife_still_plagues.html, mis en ligne le 24 août 2007 ; "Iraq: Minister wants much more funding for power sector", IRIN Middle East, UN Office for Humanitarian Affairs, 21/2/2008, http://www.irinnews.org/PrintReport.aspx?ReportId=76868; sur le cas de Najaf : "Iraq Electricity Ministry blames provinces", 31 July 2007 (United Press International), http://www.iraqupdates.com/scr/preview.php?article=20159. Voir aussi le site web du ministère de l'Electricité : www.moelc.gov.iq.

L'électricité, cible de guerre

L'enjeu de l'alimentation électrique au Liban en temps de guerre

Même après la guerre civile libanaise[22], la dimension stratégique de la production et de la distribution électrique est demeurée centrale. Alors que la réhabilitation de ce secteur était un test pour le gouvernement libanais, les forces israéliennes n'ont pas hésité, à chaque épreuve de force, c'est-à-dire en fait, lors des actions de résistance du Hezbollah contre les forces d'occupation au Liban sud, en 1993, 1996, 1999 et 2000, à bombarder centrales et stations de transformation pour plonger Beyrouth – et le reste du pays – dans le noir afin de rappeler la réalité des rapports de force et d'obliger le gouvernement libanais à faire pression sur le Hezbollah. Ces pannes et destructions répétées du réseau et de la production étaient d'autant plus efficaces qu'elles touchaient non seulement la population libanaise, mais aussi l'économie, et l'image du pays : à chaque fois, la saison touristique, grande pourvoyeuse de devises et d'emplois, en subissait le contrecoup.

C'est le même scénario, à plus grande échelle, qui a été rejoué à l'été 2006. A la suite de l'attaque du Hezbollah contre des militaires en territoire israélien, officiellement destinée à forcer un échange de prisonniers avec Israël, le gouvernement de ce pays a déclenché la guerre des 33 jours, dont le bilan a été très lourd (plus de 1200 morts libanais, et une cinquantaine côté israélien). La stratégie israélienne fut d'interrompre les communications du Hezbollah. A cette fin, les infrastructures du sud du pays ont été particulièrement touchées. Le secteur électrique a été largement visé. La centrale de Jiyyeh a été bombardée et plusieurs turbines mises hors d'état. Les réservoirs de carburant touchés ont déversé 15.000 t de fuel dans la mer, entraînant une marée noire comparable au naufrage de l'Erika en 1999. D'autre part, le réseau de distribution a été visé en plusieurs points, notamment des stations de transformation et pylônes. Au total, selon une estimation de décembre 2006, les coûts de reconstruction du secteur se montaient à 160 millions de dollars.

Alors même que les réparations n'étaient pas entièrement achevées, les combats qui ont éclatés en mai dans le camp de Nahr el-Bared, au nord de Tripoli ont eu pour conséquence de nouveaux dégâts. Des obus envoyés par les miliciens du groupe Fatah al-Islam opposés à l'armée libanaise ont touché la centrale du nord, à Deir Ammar (Beddawi), entraînant une nouvelle aggravation du rationnement (cf. tableau n°2), et empêchant l'intervention de maintenance d'une société coréenne mandatée par l'EDL.

Une autre conséquence de ce conflit et en particulier des dégâts dans le domaine électrique est d'avoir détourné l'attention des réformes d'EDL. Le ministre de l'énergie Fneish, membre du Hezbollah, qui avait entrepris des transformations notables sur certains points litigieux, en particulier les approvisionnements en carburant, a démissionné du gouvernement d'union nationale à la suite du conflit plus large entre l'opposition et la majorité. Tous les projets restent aujourd'hui bloqués, notamment ceux concernant une privatisation réclamée par les bailleurs de fonds, Banque mondiale en tête.

Le conflit de 2006 a aussi entraîné une évolution des relations entre le Syrie et le Liban du point de vue de l'électricité. Structurellement en déficit d'électricité, le Liban en achète régulièrement à la Syrie , durant les périodes de pointe, depuis une dizaine d'années, pour environ 2% de la production disponible. Cette fourniture est régulièrement mise en question car l'EDL peine à

[22] Sur cette période, voir Fouad Awada, *La gestion des services urbains en temps de guerre*, Paris, Interurba, 1988, pp.75-89.

payer son dû à son alter ego syrien. D'autre part, depuis la construction de centrales à cycle combiné au Liban, la Syrie avait été pressentie pour fournir du gaz, à partir de la frontière nord, à l'usine de Deir Ammar. Cette fourniture a longtemps été retardée en raison des délais de construction du gazoduc, et a suscité diverses polémiques. Si l'opération devait être sur le papier bénéfique pour le Liban puisque ces centrales sont plus rentables et que le gaz est vendu à meilleur marché, une question subsistait quant à l'approvisionnement de la centrale de Zahrani, hors de portée du gazoduc. D'autre part, à travers ce contrat, le Liban se plaçait également en situation de dépendance par rapport à son puissant voisin. Après 2005 et le retrait peu glorieux de l'armée syrienne, la question est devenue un contentieux entre les deux pays. Arguant du non-paiement des factures par EDL, les autorités syriennes et l'entreprise nationale d'électricité ont plusieurs fois haussé le ton sur ce point. Des interruptions temporaires de l'approvisionnement en électricité ont été constaté mais elles toujours été officiellement imputées à des problèmes techniques. En revanche, la livraison du gaz a été ajournée et le Liban ne peut toujours pas utiliser ses centrales à cycle combiné. Il envisage actuellement d'importer du gaz par bateau du Qatar et de l'Algérie. Il souhaite à terme importer du gaz égyptien via le gazoduc qui arrive à travers la Jordanie mais aucun accord n'a encore été trouvé. Toutefois, à l'occasion de la guerre de l'été 2006, la Syrie n'a pas manqué d'exprimer sa solidarité avec le Liban en lui assurant une fourniture substantielle de courant.

L'exemple libanais montre les usages stratégiques à l'échelle proche-orientale de la question électrique dans les conflits interétatiques. On retrouve ces mécanismes dans les relations conflictuelles entre Israël, l'autorité palestinienne et le Hamas durant ces dernières années, dans le contexte de l'Intifada puis des combats interpalestiniens.

Le blocus électrique de Gaza

La dépendance de l'approvisionnement des territoires palestiniens par Israël constitue, en contexte de crise politique et militaire, un moyen de pression qu'Israël ne s'est pas privé d'utiliser. C'est essentiellement à propos de l'évolution politique dans la bande de Gaza que ces interventions ont eu lieu.

A plusieurs reprises depuis 2006, en réponse à des missiles sur des localités israéliennes proches de la bande de Gaza (généralement envoyés par le Hamas ou les brigades qui lui sont proches), Israël a bombardé des infrastructures de transmission ou de production : la centrale de Nusseirat, entrée en service en 2002, a été ainsi visée durant l'été 2006, entraînant un rationnement prolongé. Plus récemment, ces stations de distribution et de transformation du courant ont également prises pour cible, aggravant le rationnement.

La prise de pouvoir à Gaza en 2007 par le Hamas a conduit à différentes formes de blocus concernant la production d'électricité. Durant l'été 2007, l'approvisionnement en fuel destiné à la centrale de Nusseirat a été interrompu mais à l'initiative de l'Union européenne. En effet c'est l'UE qui finançait l'achat de ce fuel. Or, elle suspectait le Hamas, désormais maître de la bande de Gaza, de vouloir introduire une taxe sur les factures d'électricité et de ne pas vouloir reverser à l'Autorité palestinienne des sommes qui lui étaient dues au titre de la TVA encaissée sur les factures. Or, l'UE considère le Hamas comme une organisation terroriste et refuse qu'il bénéficie directement ou indirectement de ses financements[23]. Cette crise souligne la dépendance des territoires palestiniens non seulement à l'égard d'Israël mais aussi des bailleurs de fonds extérieurs comme l'UE. Elle illustre aussi une autre composante structurelle du problème de l'électricité en Palestine : c'est la question du rapport entre l'Autorité et les opérateurs locaux,

[23] Voir *Haaretz*, 20, 21 et 22 aout 2008.

susceptibles de financer différents projets politiques, qu'il s'agisse de subventions *de facto* des camps ou du financement du Hamas pour ses activités sociales aussi bien que politiques et militaires…
La recrudescence des attaques par missiles depuis la bande de Gaza depuis septembre 2007 entraîne une montée en puissance des mesures de rétorsion israélienne. Le blocus de l'alimentation électrique et du carburant pour la centrale est décidé par l'armée israélienne. La Cour suprême ayant mis en garde contre une coupure totale qui entraînerait une crise humanitaire, l'armée a décidé de mettre en œuvre une restriction progressive des quantités livrées. A partir de décembre 2007, les livraisons de fuel destinées à la centrale de Nusseirat ont commencé à diminuer. En janvier 2008, après une nouvelle attaque les livraisons de fuel ont été totalement interrompues et la production de courant s'est arrêtée pendant plusieurs jours. D'autre part, à partir du 8 février, une diminution de 5% de l'alimentation électrique à partir des stations de transformation situées à la frontière est entrée en vigueur[24]. L'électricité devient une arme majeure dans le conflit actuel.

Conclusion

La question de l'électricité, loin de se réduire à des enjeux de gestion technique et financière à l'échelle des opérateurs sectoriels, constitue un enjeu géopolitique sous-estimé au Proche-Orient. Elle touche en effet aux besoins économiques et humains fondamentaux de ces pays qui connaissent encore une très forte croissance démographique, leur imposant le développement de capacité de production dans un contexte de ressources énergétiques chères. Or, l'électricité fait partie intégrante du compromis social et politique qui a permis ces constructions étatiques récentes et souvent fragiles. Les problèmes de gestion actuels et les défis d'une hausse continue des capacités sont un enjeu que doivent affronter aujourd'hui de nombreux pays émergents, en particulier au Proche-Orient.
Dans cette région, la donne géopolitique et les fragilités internes compliquent la situation. En effet, la fragmentation politico-territoriale au Liban, en Palestine ou en Irak mettent à rude épreuve la distribution de l'électricité et les choix effectués ajoutent une dimension supplémentaire aux conflits civils internes. De surcroît, l'électricité est également une cible privilégiée dans les conflits militaires entre Israël et ses voisins.
Face à ces problèmes, les réponses envisagées par les Etats et les bailleurs de fonds sont diverses et contradictoires. La tentation d'une électricité d'origine nucléaire est évoquée par les plus grands pays et Israël. Mais ce ne peut être qu'un projet à long terme et ne sera pas à la hauteur des défis. La coopération régionale paraît indispensable. D'abord sur des projets ponctuels, comme l'exploitation de gaz au large d'Israël et de Gaza, ou sur des projets hydroélectriques comme entre la Syrie et la Turquie, ou encore la Jordanie, Israël et l'Autorité palestinienne à propos du canal entre mer Rouge et mer Morte. L'autre solution évoquée et déjà partiellement mise en œuvre est celle d'une interconnexion électrique de la Libye à la Turquie, en passant par l'Egypte, la Jordanie, la Syrie et le Liban, dont Israël et les territoires palestiniens restent aujourd'hui exclus. Mais si cette réalisation fait écho à la mise en place d'un marché européen de l'électricité, plusieurs éléments essentiels manquent dans cette analogie. Hormis la Jordanie, où la privatisation du secteur électrique et bien avancé, les acteurs de l'électricité sont essentiellement des acteurs sous contrôlé étatique. Surtout, dans un contexte de pénurie globale, l'électricité reste, pour ces acteurs, une arme stratégique et non une marchandise.

[24] Voir *Haaretz*, 31/10/2007, 7/11/2007, 23/11/2007, 20/1/2008 et 8/2/2008.